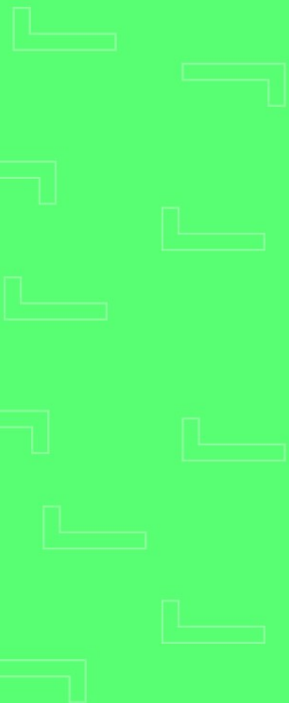


POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



académie
Dijon 
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Côte-d'Or



États généraux de l'école
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Réunion de rentrée Directeurs d'écoles

Mercredi 11 septembre 2019

Yann Gombert, IEN Dijon Centre
Équipe de circonscription Dijon Centre

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Côte-d'Or



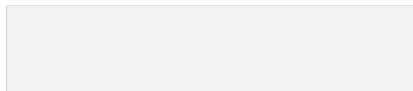
┌ Mouvement des personnels

Sous-titre de la présentation
possible sur deux lignes



Mouvement des personnels au sein de la circonscription

Bienvenue aux directrices nouvellement nommées dans la circonscription





Ordre du jour

- Présentation de la circonscription
- Organisation et fonctionnement de l'école
 - Modalités de la communication entre les écoles/circonscription : rôle du directeur
 - Outils numériques (intervention de M. FLEITH)
 - EPS - Sorties scolaires – Agréments (intervention de Mme CELISSE)
 - Élections Conseil d'École
 - Sécurité des espaces scolaires
- Les priorités institutionnelles et pédagogiques de l'année
 - Les évaluations nationales
 - Le plan de formation
 - L'école inclusive
 - L'école maternelle
 - La maîtrise des fondamentaux

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Côte-d'Or



Présentation de la circonscription

La circonscription

35 écoles (17 élémentaires et 18 maternelles)

225 classes (143 élémentaires et 82 maternelles)

→ 6 secteurs de collège

1 REP constitué de 4 groupes scolaires

9 dispositifs MTA
accueil et scolarisation d'enfants de **Moins de Trois Ans**

6 ULIS
Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire

Les RASED

3 psychologues scolaires
8 enseignantes spécialisées



L'équipe de circonscription

IEN : M. Yann Gombert

Secrétaire : Mme Carine LUCOT

CPC : Mme Véronique CELISSE, M. Pascal MATHIEU

ERUN : M. Thomas FLEITH

Coordonnatrice REP : Mme Pascale BOULEZ

Enseignant référent mathématiques REP: M. Vincent HUREZ

ERSEH : Mme Nathalie FLOREANI et Mme Karine RABU

Enseignant référent PIAL : M. Christophe MATHEY

Assistant de prévention : M. François SIDNEY

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Côte-d'Or









Organisation et fonctionnement de l'école



Principes et modalités de la communication écoles/circonscription

Rôle du directeur

-  Premier représentant sur le terrain de l'institution
-  Loyauté – Exemplarité

-  Pas de prise de décision sans en avoir référé à l'IEN (respect de la voie hiérarchique) pour aide et conseil
-  Prévenir l'IEN en cas de situation potentiellement sensible
-  Soutien de l'IEN : accompagnement sur les situations qui vous questionnent, vous alertent
-  Deux adresses courriel :
 - ien.dijon-centre@ac-dijon.fr
 - Insp.dijcentre@ac-dijon.fr

Numéro de portable (à n'utiliser qu'**en cas d'urgence uniquement**) :
06 03 59 52 39

Organisation du secrétariat

Mission principale du secrétariat : assurer la continuité du service d'éducation en affectant des personnels pour suppléer/remplacer.

- Nécessité de prévenir rapidement le secrétariat par tous les moyens.
- Rappel de la démarche en cours dans la circonscription : absences et remplacements prévisibles / Absences et remplacements inopinés.
- Usage du courriel pour informer école et TR de la suppléance.

Rappel que toute absence doit être justifiée rapidement.

Attention ! Certaines AA peuvent être accordées sans traitement.


Coordonnées : 03 45 21 52 02 8h00/12h00 – 13h30/17h30

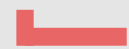
Privilégier l'usage du courriel : ien.dijon-centre@ac-dijon.fr

Attention : Déménagement fin septembre (du 17/09 au 20/09) –
Maintien des numéros de téléphone mais changement de l'adresse postale.

Remplacements

Contribuer à la continuité du service : fiche remplacement à renseigner de manière impérative. Laisser les documents indispensables (registre d'appel, emplois du temps, tout document utile ...).

	FICHE DE LIAISON POUR LES REMPLAÇANTS « Fiche remplaçants » à insérer dans le cahier d'appel		Circonscription de Dijon Centre			
	Ecole (maternelle/élémentaire) : _____ Directeur (rice) de l'école : _____		2019/2020			
<i>Ce document est interne. Il doit être renseigné par le titulaire de la classe et laissé à disposition dans le registre/ d'appel. Il permet de, dans le cadre d'un remplacement, d'avoir une vision rapide et synthétique de la classe.</i>						
Classe de : _____ (Niveau (x) et nombre d'élèves (par niveau)) : _____ Enseignant : _____		Contact professionnel de l'enseignant : _____ Code photo copier : _____				
Modalités des services de surveillance effectués par l'enseignant (indiquer les jours/horaires)						
	EMPLOI DU TEMPS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	Maternelle					
	Services de proximité					
	Apprentissage					
	Services de restauration					
	APC					
A.P.C. (Heu, horaires, intitulé) <i>(Ce document plus précis devra être mis à disposition (liste des élèves, nature des activités, projets...)</i>						
Jour (s) : _____ Horaires : _____ Nature des activités proposées : _____						
Activités sportives (EPS/Rythmique/Salle de jeux)		Activités culturelles (Musique, Bibliothèque)		Activités particulières (avec ou sans intervenants) : piscine...		
<i>Le calendrier des réunions institutionnelles, conseils d'école, de parents et d'école sera affiché ou mis à disposition de l'enseignant remplaçant.</i>						
Sécurité : PPM - Alerte incendie (Préciser lieu affichage des consignes et rôle de l'enseignant)						
_____ _____ _____						
Adultes (autre que l'enseignant) intervenant dans la classe : indiquer nom et jours/horaires et nature de l'intervention						
ATSEM	AESH	Service civique, service santé, autre				



Les outils numériques

Intervention

Thomas FLEITH
ERUN

**Sorties scolaires
IETS EPS**

Intervention Véronique CELISSE
CPC

Élections au conseil d'école

- Vote par correspondance exclusif en 2020
- Première réunion dans le mois qui suit les élections
- Tirage au sort confié au directeur

Sécurisation des locaux scolaires

- Une actualisation PPMS et un exercice « Sécurité civile » à programmer avant les vacances d'automne
- A son issue renseigner l'application « RESCUE »
- Un exercice incendie à effectuer avant le 2 octobre

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

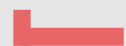
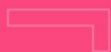
Priorités institutionnelles et pédagogiques

académie
Dijon 

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Côte-d'Or



┌
POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE
└



L'acquisition des fondamentaux

La maîtrise des fondamentaux (Cycles 2 et 3).

Au CP:

Français :

- Apprentissage systématique des relations graphèmes – phonèmes selon les recommandations en cours : rythme soutenu en début d'année pour automatiser rapidement les procédures de décodage et accéder à une lecture autonome.
- Bien lier lecture et écriture selon un rythme journalier soutenu avec des activités adaptées et progressives (syllabes, mots phrases).
- Veiller à la rectitude du geste graphique : ductus, sens du tracé, liaison des lettres, fluidité objectif « savoir écrire vite et bien, de manière lisible » → des leçons d'écriture où l'attention des élèves et de l'enseignant est optimale.

La maîtrise des fondamentaux (Cycles 2 et 3).

Au CP:

Français :

- L'enseignement de la compréhension doit avoir toute sa place au CP et cela dès le début de l'année selon des objectifs/modalités/démarches qui sont évolutives et progressives.
 - Compréhension à l'oral pour développer l'écoute, l'attention, le dialogue et les échanges langagiers entre pairs à partir de textes lus par l'enseignant (textes choisis en dehors du manuel pour leurs qualités littéraires et/ou ce qu'ils disent (« Théorie des états mentaux »)).
 - Progressivement, en lien avec les compétences de lecture autonome et en maintenant les activités de compréhension à l'oral, proposer des textes déchiffrables et compréhensibles.
- La lecture à haute voix, notamment la fluence, doivent être travaillées selon des modalités à préciser.

La maîtrise des fondamentaux (Cycles 2 et 3).

Au CP:

Mathématiques.

- Rythme d'apprentissage soutenu les nombres à partir de 60/70 sont abordés au plus tard la période 4 (mars/avril).
- Donner une place à la manipulation mais équilibrer avec la verbalisation et la conceptualisation.
- Créer des automatismes (table de Pythagore, compléments à 10, ...) à partir de pratiques de calcul mental/réfléchi.
- La résolution de problèmes , selon une progression réfléchie, doit être au cœur de la pratique d'enseignement des mathématiques.

La maîtrise des fondamentaux (Cycles 2 et 3).

Au CE1:

Français

- Poursuite d'un enseignement structuré de la lecture/écriture - Focales sur :
 - La lecture : poursuite de l'apprentissage des sons complexes , par des activités d'écriture, de lecture : proposer des textes à lire, comprendre progressivement de manière autonome.
 - L'écriture : équilibre entre les activités d'écriture (geste graphique) et de production d'écrits .
 - La fluence.
 - L'étude de la langue n'est pas omise mais doit intervenir une fois que ces mécanismes de base ont été mis en place : réfléchir, observer la langue pour en saisir les principales règles de fonctionnement.

La maîtrise des fondamentaux (Cycles 2 et 3).

Au CE1:

Mathématiques

- Poursuite d'un enseignement structuré de la numération en favorisant la pratique du calcul mental.
- La résolution de problèmes doit prendre en compte les 4 opérations, non dans leur approche méthodique de l'algorithme, mais dans la compréhension du sens des opérations issus de la réalité de la vie de classe : partager, multiplier, soustraire, additionner en proposant de manière progressive des problèmes à plusieurs étapes (cf. animations pédagogiques 2018/2019).

La maîtrise des fondamentaux (Cycles 2 et 3).

Du CE2 au CM2

Français

Deux focales :

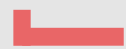
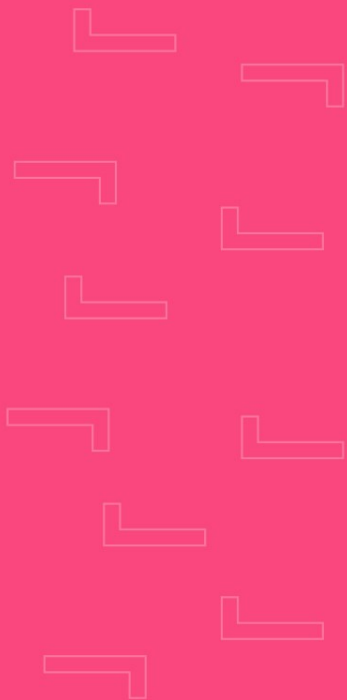
- Fin CE1/ CE2 : l'étude de la langue est un outil mis au service de la compréhension et de la production écrite.
 - Une approche de la « grammaire » à renouveler.
- Place importante accordée à la lecture et à la compréhension des textes lus.
 - Développer un enseignement explicite de la la compréhension (questionner les textes et non répondre à des questionnaires).

Mathématiques.

Deux priorités : le calcul et la résolution de problèmes, notamment multiplicatifs.

Les nombres décimaux et fractions sont introduits dès le 1^{er} trimestre de l'année de CM2.

┌
POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE
└



Les évaluations

Les évaluations

Les évaluations de quelque nature et origine qu'elles soient sont des outils PEDAGOGIQUES qui doivent aider les professionnels à faire progresser et réussir les élèves.

Une évaluation n'est pas un outil de jugement mais de prospection.

*« Les évaluations nationales en CP et en CE1 (...) invitent à **la mise en œuvre d'interventions pédagogiques ciblées pour conduire un accompagnement personnalisé auprès des élèves pour les aider à dépasser leurs difficultés.***

Tout professeur de CP et de CE1 saura en tirer les bénéfices pour ses élèves, que ce soit par sa réflexion pédagogique personnelle et en équipe, ou par des temps de formation et d'accompagnement mis en place par l'institution.

*Chaque école, circonscription et département doit faire l'analyse détaillée des résultats de ces évaluations **pour structurer un projet pédagogique et un volet formation qui l'accompagne nécessairement.** »*

Circulaire de rentrée 2019

Les évaluations

L'enjeu pour les équipes d'écoles est de personnaliser davantage la pédagogie mise en œuvre.

L'évaluation doit permettre d'analyser pour mieux comprendre les difficultés mais aussi pour synthétiser et construire des parcours de réussite pour les élèves.

Quelques modifications apportées aux précédentes évaluations tant dans les exercices, que dans la restitution des (amélioration de la fluidité de la saisie des réponses des élèves).

Les évaluations nationales revêtent un caractère obligatoire.

Passation du 16 au 27/09/2019.

Saisie du 16/09 au 11/10/2019.

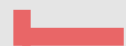
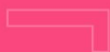
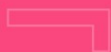
Résultats à compter du 7/10 en même temps que les fiches à destination des familles. Une attention devra être apportée à cette communication auprès de chaque famille.

Les évaluations

Un accompagnement de l'équipe de circonscription pour :

- donner du temps pour des analyses partagées (CP→ CE1) mais aussi (GS →CP)
- vous « outiller » pour analyser les erreurs
- répondre aux interrogations
- envisager les outils et formes d'accompagnement à élaborer pour permettre d'exploiter ces outils mais aussi les autres formes d'évaluation

┌
POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE
└



Le plan de formation

Un capital temps pour la formation

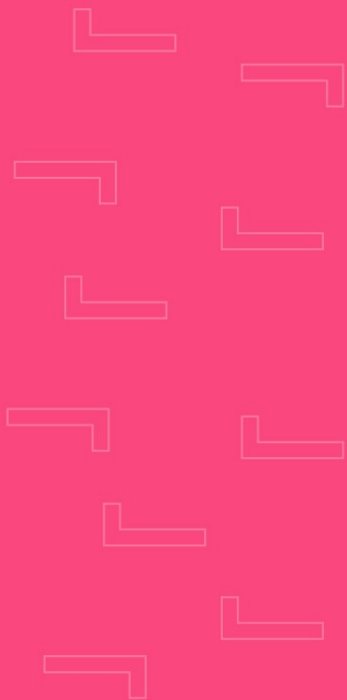
- 18h d'animation pédagogique aux contenus et modalités fixés nationalement (9h français/9h Mathématiques) et départementalement (mêmes thématiques déclinées dans les circonscriptions)
- Journée de solidarité (6h) consacrée en 2019/2020 à la réflexion et l'élaboration du projet d'école.

Un capital temps pour la formation.

2 Sessions 3 heures	2 Sessions 4 heures	1 Session 2 heures
Présentiel	Intersession	Présentiel
Cadrage didactique et pédagogique	Ateliers dans les écoles/réseaux écoles Echanges de pratiques	Retour sur expériences Restitution – Mutualisation « Forum pédagogique »

C. 1	9 H	La dimension affective des apprentissages
	9 H	L'entrée dans l'écrit
C.2	9 H	Le parcours grammatical de l'élève de C2
	9 H	A préciser (Calcul mental ?)
C.3	9 H	Le parcours grammatical de l'élève de C3
	9 H	A préciser (Calcul mental ?)

┌
POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE
└



L'école inclusive

Personnes ressources

Secteurs de collège

Champollion

Carnot

Clos de Pouilly

Mme Nathalie FLOREANI

ce.referentash21-dijon-est@ac-dijon.fr

07 86 06 10 92

Secteurs de collège

Carnot

Henri Dunant

Les lentillères

André Malraux

Mme Karine RABU

ce.referentash21-dijon-centre@ac-dijon.fr

07 86 06 16 77

Coordonnateur PIAL

M. Christophe MATHEY

Christophe.Mathey@ac-dijon.fr

03 80 73 28 44



L'école inclusive : définition

- Un projet pour l'école qui, par des adaptations structurelles, organisationnelles et pédagogiques souhaite rendre possible, pour tous les élèves et quels que soient leurs besoins, une scolarité optimale en milieu ordinaire.
 - L'école inclusive résulte d'un double processus d'adaptation et de normalisation : adaptation de l'école, ce qui nécessite des transformations quelquefois importantes et normalisation par l'intégration de ces adaptations dans le fonctionnement ordinaire de l'établissement.

Une circulaire

- Instituer un service départemental École inclusive
- **Mieux accueillir les parents et mieux scolariser les élèves**
- **Reconnaître le travail des enseignants, les soutenir et déployer une offre de formation accessible**
- **Renforcer l'appartenance des AESH à la communauté éducative**
- Simplifier les démarches pour tous

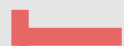
Une spécificité : le PIAL

- un accompagnement défini au plus près des besoins de chaque élève en situation de handicap afin de développer son autonomie et de lui permettre d'acquérir les connaissances et les compétences du socle commun
- plus de réactivité et plus de flexibilité dans l'organisation de l'accompagnement humain dans les établissements scolaires et les écoles

Accompagnement des enseignants

- **Rencontres** : Reconnaître le temps nécessaire aux enseignants pour dialoguer avec les parents et les personnels médico-sociaux, quand un ou plusieurs élèves en situation de handicap sont scolarisés dans une même classe de l'école primaire : 6h prises sur les 48h d'ORS
- **Plans de formation** : déploiement de plans de formation

┌
POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE
└



L'école maternelle

L'obligation scolaire

- Possible aménagement à la seule demande de la famille de la scolarité de l'après midi, de manière temporaire, et de manière justifiée
- La question de la propreté.
 - La propreté (non acquise en cours d'acquisition) ne peut être un motif de non scolarisation ou de scolarisation partielle.
 - Décider dans le cadre de l'équipe (enseignants/ATSEM) de la position à tenir et des réponses à apporter à l'interne et envisager d'inscrire cette organisation au sein du règlement intérieur

Les priorités pédagogiques pour l'école maternelle

3 objectifs généraux

→ Développer la sécurité affective à l'école maternelle.

- Entretien la qualité de l'accueil des parents.
- Transmettre la confiance en soi par un discours ambitieux, positif, valorisant les progrès.
- Travailler en synergie avec les ATSEM.

→ Renforcer la préparation aux apprentissages fondamentaux.

- Une démarche basée sur l'exploration, le jeu, la manipulation, l'expérimentation où le rôle de l'enseignant est de permettre, proposer, structurer des découvertes (et non de systématiser).
- Connaître et manipuler les unités sonores avec un progression concertée en la PS et la GS.
- Découvrir et intégrer les concepts essentiels du nombre (ordinal et cardinal), d'espace et de calcul et approfondir les premières stratégies de résolution de problèmes à la mesure d'élèves de maternelle.

Les priorités pédagogiques pour l'école maternelle

→ Une priorité : l'enseignement structuré du vocabulaire.

- Un enseignement régulier et structuré du langage est nécessaire dans toutes les classes en équilibrant des temps d'échanges spontanés et des temps spécifiquement dédiés aux compétences communicationnelles (écoute attentive, volonté d'être compris, attention, mémoire) et linguistiques (précision des mots – lexique- et organisation des phrases – syntaxe).
- Une présentation structurée du lexique à travers des regroupements sémantiques.
- L'enrichissement du vocabulaire des élèves.

Parution du guide « les mots de la maternelle »

Merci de votre
attention et
bonne année
scolaire



**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**



académie
Dijon



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Côte-d'Or

